

P A R I S 1 9 9 1



10^e CONGRÈS FORESTIER MONDIAL

LES PROGRÈS D'UN CONSENSUS

Ouvert solennellement le 17 septembre 1991 par le Président de la République Française, ce X^e Congrès Forestier Mondial a réuni à Paris plus de 2 500 participants venus de 136 pays.

Pendant deux semaines, les congressistes ont pu participer au débat sur :

LA FORÊT, PATRIMOINE DE L'AVENIR

organisé en six chapitres :

- **La forêt, patrimoine protecteur**

Secrétaires techniques : J.-F. LACAZE et L. S. BOTERO.

- **La protection du patrimoine forestier**

Secrétaires techniques : P. BAZIRE et C. PALMBERG-LERCHE.

- **L'arbre et la forêt dans l'aménagement du territoire**

Secrétaires techniques : J. GADANT et K. MUTHOO.

- **La gestion du patrimoine forestier**

Secrétaires techniques : B. MARTINOT-LAGARDE et J.-P. LANLY.

- **La forêt, patrimoine économique**

Secrétaires techniques : P. LAVARDE et J.-J. GAUTHIER.

- **Les institutions et les politiques**

Secrétaires techniques : J. CLEMENT, C. H. MURRAY et M.-R. DE MONTALEMBERT.

Outre les séances du Congrès proprement dit, de nombreuses « réunions satellites » ont pu se tenir à Paris pendant ces deux semaines : réunion organisée à l'initiative du C.T.F.T. sur le réseau européen de recherche forestière tropicale, réunions des groupes de travail IUFRO sur la conservation des écosystèmes (réunion conjointe avec l'UICN), sur les aspects économiques et

sociaux de la forêt dans les pays en voie de développement et sur l'analyse du secteur forestier dans ces pays, réunion de présentation de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux et de ses activités.

Le Comité d'organisation avait pris la peine d'éditer, avant le Congrès, l'ensemble des mémoires généraux et spéciaux et une sélection de contributions volontaires, ainsi que les synthèses régionales pour l'Afrique au sud du Sahara, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, pour l'Amérique du Nord, pour l'Asie et le Pacifique, pour l'Europe et enfin pour le Proche et Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Ces documents (3 500 pages en huit volumes) ont été remis aux congressistes au moment de leur arrivée. Les comptes rendus des sessions et les conclusions du Congrès seront publiés dans les tomes 9 et 10 des Actes. Tout cela va faire beaucoup de pages... Mais l'essentiel est remarquablement résumé dans les deux documents finaux de ce Congrès, que nous reproduisons ici : la « Déclaration de Paris » (cf. pp. 6 et 7) et les « Conclusions et recommandations du Congrès » (en encart).

Chacun sait que, dans une manifestation de cette importance, ce qui se passe dans les couloirs le dispute, en intérêt, aux sessions elles-mêmes. Il faut reconnaître que le cadre du Palais des Congrès de la Porte Maillot se prêtait particulièrement bien à cette activité parallèle et quasi officielle. Outre les salles de réunions, cafétérias et autres « espaces conviviaux », une exposition internationale a largement contribué à faciliter les rencontres entre congressistes. Le stand du C.T.F.T./C.I.R.A.D., pour sa

DÉCLARATION DE PARIS

LE X^e CONGRÈS FORESTIER MONDIAL

CONSIDÉRANT le thème du VIII^e Congrès Forestier Mondial, tenu en 1978 à DJAKARTA, « *La forêt au service de la collectivité* » ;

CONSIDÉRANT le thème du IX^e Congrès Forestier Mondial, tenu en 1985 à MEXICO, « *Le rôle de la forêt dans le développement intégré de la société* », et son manifeste exhortant « *tous les hommes de tous les peuples et leurs gouvernements, dans le cadre de leur souveraineté, à prendre conscience de l'importance des ressources forestières pour la biosphère et la survie de l'humanité* » ;

CONSIDÉRANT la conférence internationale SILVA, tenue en 1986 et conclue par l'« *Appel de PARIS sur l'arbre et la forêt* » ;

CONSIDÉRANT son propre thème général, « *La forêt, patrimoine de l'avenir* », et l'ensemble des conclusions et recommandations détaillées qu'il vient d'adopter sur chacun des thèmes abordés ;

CONSIDÉRANT l'inquiétude générale face au déboisement et à la dégradation des forêts du monde provoqués par la compétition pour l'espace, l'insuffisance de gestion et les émissions polluantes dues aux activités humaines, toutes causes d'appauvrissement du patrimoine forestier, quoiqu'à un degré différent d'irréversibilité selon les régions de la planète et les époques ;

CONSIDÉRANT que les problèmes de pauvreté, d'endettement et de sous-développement, ainsi que la nécessité de satisfaire les besoins vitaux de populations en croissance rapide sont les vraies causes du déboisement dans les pays en développement, bien plus que l'exploitation forestière ;

CONSIDÉRANT que les ressources forestières sont un important facteur de développement socio-économique, et tout particulièrement de développement rural ;

CONSIDÉRANT la responsabilité de notre génération envers les générations futures à l'égard du patrimoine naturel de la planète ;

S'ADRESSE aux opinions publiques, aux responsables politiques et aux organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales du monde entier,

RAPPELLE

l'importance des biens et services renouvelables offerts par les arbres et les forêts face à une demande croissante de l'humanité en matériau, combustible, faune, aliments, fourrage, espaces de loisir, ... ;

la richesse et la diversité des forêts du monde, et leur rôle positif dans les cycles de l'eau et du gaz carbonique, la protection des sols et la conservation de la biodiversité ;

l'existence, souvent méconnue, de modes de gestion des arbres et des forêts à même d'assurer la pérennité, voire l'amélioration, de leur offre de biens et de services ;

la nécessité d'éviter des dommages irréversibles à la biosphère, donc de planifier à long terme la gestion des ressources naturelles ;

AFFIRME

que le véritable défi consiste à concilier utilisation économique des ressources naturelles et protection de l'environnement, par une démarche de développement intégré et soutenu ;

que la solution des problèmes forestiers appelle des efforts conjugués pour faire reculer la pauvreté, améliorer la productivité agricole, garantir la sécurité alimentaire et l'approvisionnement énergétique, et promouvoir le développement ;

que le concept même d'aménagement des forêts constitue un véritable outil de gestion de leurs fonctions économique, écologique, sociale et culturelle, élargissant ainsi la notion de rendement soutenu ;

que la conservation intégrale de certaines forêts en vue de protéger la biodiversité constitue un objectif particulier d'aménagement ;

ET RECOMMANDE

d'associer les populations à l'aménagement intégré de leur territoire, en leur en donnant les moyens institutionnels, techniques et financiers ;

de planifier l'affectation à long terme des terres en fonction de leurs potentialités pour définir celles qui ont une vocation forestière ; d'être attentifs dans cette planification aux besoins des populations concernées, en particulier celles qui dépendent de la forêt ;

de veiller à la continuité des politiques de gestion des arbres et des forêts, en raison de la durée des cycles forestiers ;

de contribuer à la fixation de gaz carbonique par le recours à des techniques sylvicoles appropriées, l'extension des boisements, et l'emploi pérenne du bois ;

d'intensifier le développement des systèmes agroforestiers, le boisement et le reboisement.

LE X^e CONGRÈS FORESTIER MONDIAL

Conscient de la gravité, de l'urgence et du caractère global des problèmes de développement et d'environnement, mais soulignant le caractère renouvelable des ressources forestières, et convaincu du bien-fondé des solutions apportées, dans le cadre des politiques forestières nationales, par une gestion soutenue de toutes les forêts du monde,

APPELLE SOLENNELLEMENT LES DÉCIDEURS A

S'ENGAGER à reconstituer la couverture verte de la planète, par le boisement, le reboisement et la gestion soutenue des fonctions multiples des arbres et des forêts, grâce à des actions conduites sous forme de programmes intégrés, associant les populations concernées et s'inscrivant dans les politiques nationales d'aménagement du territoire ;

SUIVRE régulièrement l'évolution, aux niveaux national et international, des patrimoines forestiers, à partir de « *l'évaluation des ressources forestières mondiales en 1990* » conduite par l'OAA (FAO) ;

LIMITER toutes émissions d'agents polluants causant le dépérissement des forêts, et **CONTENIR** les émissions de gaz à effet de serre, y compris celles d'origine énergétique ;

ADAPTER des mécanismes économiques et financiers au long terme de la forêt, et **ACCROÎTRE** les financements nationaux et internationaux, notamment en faveur des pays en développement ;

ŒUVRER au développement harmonieux du commerce international des produits forestiers, en prohibant toute restriction unilatérale, non conforme au GATT, et **PROMOUVOIR** leur utilisation ;

DÉVELOPPER la coopération au niveau politique, sur des questions forestières d'importance régionale, telles que la lutte contre la désertification, la protection des forêts, l'aménagement des grands bassins versants, ... ;

INTENSIFIER et COORDONNER la recherche et l'expérimentation, la formation, l'échange d'informations et la coopération dans toutes les disciplines concourant à la gestion soutenue des écosystèmes forestiers ;

RENFORCER l'action et la coordination des organisations internationales concernées existantes ;

INTÉGRER ses propres conclusions et recommandations dans le processus de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement afin de définir des « *principes, non juridiquement contraignants mais faisant autorité sur la gestion, la conservation et la mise en valeur de toutes les forêts du monde* », comme dans les négociations en cours, sous l'égide des Nations Unies, sur la biodiversité et les changements climatiques ;

RENFORCER la coopération internationale, notamment dans le cadre du Programme d'Action Forestier Tropical (PAFT), d'un Programme d'Action Forestier Méditerranéen et d'autres programmes à venir ;

SENSIBILISER et INFORMER le public, spécialement les jeunes générations, en vue d'une meilleure compréhension par tous des questions forestières ;

PRÉVOIR des modalités du suivi de ses recommandations et **INVITER** l'OAA à en informer les instances inter-gouvernementales et le XI^e Congrès Forestier Mondial.

part, a reçu de nombreux visiteurs venus se documenter, prendre un rendez-vous, retrouver un ami ou simplement prolonger les débats et des discussions autour d'une tasse de café.

POUR UNE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Dans son discours d'introduction, lors de la journée d'ouverture, Louis MERMAZ, Ministre de l'Agriculture et de la Forêt, place la nécessaire action internationale en faveur de la forêt et de l'environnement sous le signe de la solidarité internationale.

Lui succède le Directeur général de la FAO, Edouard SAOUMA qui, après avoir rappelé la complexité des relations entre l'Homme et la Forêt et la nécessité, pour mieux conserver les forêts, de renforcer la coopération internationale, et notamment les Plans d'action forestiers tropicaux, conclut sur le passé et l'avenir :

« Dans son immobilité apparente qui dissimule mal un appauvrissement progressif de la fonction régulatrice qu'elle exerce depuis toujours, la forêt constitue, ainsi que la mer, la mémoire du monde. Avec ses arbres, ses lichens, ses herbes et ses fleurs ; avec ses animaux, ses oiseaux, ses insectes, avec les centaines de milliers d'espèces animales et végétales dont l'inconscience humaine la dépouille peu à peu ; avec son action sur le climat et l'hydrographie ; elle représente une sorte de dépôt d'un monde préhistorique en grande partie perdu, un vestige et un témoin de l'humanité primitive. L'homme qui la voit se dégrader progressivement assiste plus ou moins consciemment à la disparition de ses propres racines, de ses légendes, de ses fantasmes et de ses traditions. Mais il assiste aussi à la disparition de ses espérances, car cette vision passéiste n'est qu'une facette de la réalité : la forêt, c'est aussi l'avenir de l'homme.

Ce sont les innombrables produits et services qu'elle seule peut fournir pour répondre à ses besoins de demain, c'est l'équilibre de la planète que seule sa pérennité peut assurer, c'est l'espace, la fraîcheur, le calme qu'elle peut seule apporter aux citoyens harassés de notre monde survolté. Il faut préserver cette richesse et l'espérance dont elle est porteuse. Ecologiquement, économiquement, socialement, des écosystèmes forestiers suffisamment étendus, sains et sagement gérés sont indispensables à la survie de notre espèce. C'est sur cette conviction que se fonde l'action menée depuis des siècles par ces extraordinaires humanistes que sont les forestiers. C'est sur cet immense espoir que s'ouvre le dixième Congrès Forestier Mondial, aux travaux duquel je souhaite de tout cœur le plus total succès. »

Jacques DELORS, Président de la Commission européenne, a ensuite exposé comment la stratégie forestière européenne s'ordonne autour de trois domaines prioritaires pour consolider les forêts d'Europe, en harmonie avec l'agriculture et l'élevage :

- Le boisement des terres délaissées par l'agriculture.
- La restauration des forêts dans les régions méditerranéennes.
- Une protection accrue des forêts contre le feu et certaines pollutions atmosphériques.

Au niveau mondial, la Commission européenne estime qu'il faut agir au double plan de l'environnement et du développement, notamment en Amazonie où l'Europe souhaite mobiliser les moyens d'une action qu'elle voudrait voir menée en « co-responsabilité » entre les pays concernés (principalement le Brésil) et l'ensemble de la planète. La Commission envisage aussi des incitations à la gestion forestière.

Le Président de la République, dans son allocution d'ouverture du congrès, a d'abord indiqué les raisons d'être attaché à la forêt : « Aujourd'hui, le citoyen, le scientifique, le poète, tous doivent se retrouver dans la défense de la forêt. Il y a de quoi défendre une belle cause. » Il a ensuite lancé un appel : « Il faudra bien briser le cercle infernal de la pauvreté : surpopulation, famine, besoin de terres, défrichement de toutes sortes. Que nous touchions le cœur et la raison des hommes et des dirigeants. Bref, le résultat seul compte, aimons-nous les uns les autres, faisons comprendre à tous les hommes sur la terre que leur destin est en jeu. » Et pour cela, il est nécessaire de se placer aussi dans une perspective à long terme : « Voyez-vous, Mesdames et Messieurs, nos sociétés trop préoccupées par l'immédiat se rappelleront que la protection des arbres, et plus généralement de la nature, obéit à des rythmes séculaires... En inaugurant vos travaux, je souhaite témoigner de l'importance que la France attache



Vingt-cinq Organismes à caractère scientifique et technique présentaient

à cette richesse : la forêt. Je souhaite à votre congrès d'utiles et de bons travaux. Je souhaite qu'au-delà des difficultés d'aujourd'hui et il y en aura demain aussi, qui exigeront volonté, ténacité, intelligence des choses et des êtres, je souhaite que vous donniez forme à de nouveaux espoirs. Et c'est dans cet esprit, Mesdames et Messieurs, que je vous dis : bon travail, bonne chance pour vous tous, retrouvez-vous bientôt pour savoir où nous en sommes. Vous êtes désormais vous aussi comptables de la vie des hommes sur la terre. »

L'après-midi du premier jour a été consacrée, après l'élection du Président du Congrès (Louis MERMAZ, Ministre de l'Agriculture et de la Forêt) et du co-Président (André GRAMMONT, Directeur de l'Espace rural et de la Forêt), à des interventions prononcées par de hautes personnalités sur les grands problèmes forestiers actuels.

Le prince BERNHARD des Pays-Bas, fondateur et vice-Président du Fonds mondial pour la Nature (WWF), recommande une vision « élargie » des causes de la mort des forêts tropicales. En effet, la disparition des forêts tropicales est due à des facteurs non forestiers : agriculture itinérante, augmentation des taux de population, course à la terre de paysans pauvres. L'orateur a également exprimé le souhait de voir la France réaliser en Guyane une réserve de la Biosphère.

Edgar PISANI, qui fut Ministre de l'Agriculture en France, puis plus tard Commissaire européen chargé du développement, a attiré l'attention des congressistes sur quelques ennemis de la forêt : d'abord, la pauvreté des pays sous-développés et du milieu rural, qui constitue l'ennemi numéro Un des forêts tropicales, ensuite l'ordre économique mondial actuel et certains mécanismes de l'économie de marché, qui peuvent être des facteurs défavorables à la gestion rationnelle du domaine forestier. L'économie capitaliste n'est pas facilement compatible avec le maintien du patrimoine forestier. Enfin, Edgar PISANI cite l'évolution des normes et des structures familiales dans les pays du Nord, qui s'oppose également à une bonne gestion des forêts.

Maurice STRONG, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement, a placé le Congrès forestier dans la perspective de l'importante réunion qui doit se tenir en juin 1992 à Rio de Janeiro.

Séances techniques

Le lecteur trouvera, dans l'encart joint à ce numéro, les « Conclusions et recommandations du Congrès », classées par chapitre et préparées par les secrétaires techniques ; largement discutées et amendées, elles sont issues de l'ensemble des travaux du Congrès.

AMÉNAGER, CONSERVER, INFORMER...

La « Déclaration de Paris » lue par A. GRAMMONT, co-Président du Congrès, est approuvée par acclamation lors de la journée de clôture. Cette déclaration, destinée aux responsables politiques de tous les pays mais aussi aux diverses organisations, gouvernementales ou non gouvernementales ainsi qu'à l'opinion publique en général, a été élaborée sur indications du Comité des politiques et adoptée par le Bureau du Congrès.

On retiendra le caractère à la fois très dense et très équilibré de cette déclaration. Dans les CONSIDÉRANTS, elle rappelle la compétition pour l'espace, l'insuffisance de gestion et les émissions polluantes..., causes d'appauvrissement du patrimoine forestier, les problèmes de pauvreté, vraies causes du déboisement, la responsabilité de notre génération envers les générations futures. Cette déclaration est un appel solennel à reconstituer la couverture verte de la planète, promouvoir l'utilisation des produits forestiers, renforcer la coopération internationale, mais aussi à limiter toutes émissions d'agents polluants, adapter des mécanismes économiques et financiers au long terme de la forêt.

Au cours de la dernière assemblée générale, ont été présentées des conclusions par régions.



leurs activités sur le stand France du Palais des Congrès à Paris.



Pendant quelques jours, le Congrès a été la conscience forestière du monde.

- Pour l'Afrique, M. KEMONI (Cameroun) a lancé un appel pressant aux donateurs pour que soit mise en place une forme de financement respectueuse des intérêts des pays bénéficiaires et compatible avec la productivité à long terme des opérations sylvicoles.

- Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, M. DO PRADO (Brésil) s'est félicité que ce Congrès ait été l'occasion d'avancer sur la voie de l'aménagement des forêts et considère que la « Déclaration de Paris » sera désormais un repère dans l'histoire du développement forestier.

- Pour l'Amérique du Nord, M. HARDY (Canada) constate une grande homogénéité de pensée chez les forestiers et estime que ce Congrès a permis d'atteindre un consensus sur le développement durable des ressources forestières.

- Pour l'Asie et le Pacifique, M. WARTONO KADRI estime que les forestiers sont parvenus à se comprendre sur de nombreuses questions et que ce Congrès est un succès considérable. La forêt est un actif dont la valeur ne peut être fixée et dont l'Homme aura indéfiniment besoin. La forêt requiert une attention particulière, non seulement des forestiers mais aussi de tous ceux qui ont des rapports avec elle.

Des candidatures pour l'organisation du XI^e Congrès

Forestier Mondial ont été présentées par le Chili, le Sénégal et la Turquie.

Dans son allocution de clôture, M. MURRAY, Directeur du Département des Forêts à la FAO, récapitule : plus de 1 200 auteurs ont traité les 104 sujets des 25 thèmes et, pour la première fois dans l'histoire des congrès forestiers, les documents ont été mis à la disposition des congressistes avant le Congrès, ce qui est remarquable. 34 films ont été présentés. M. MURRAY regrette que le temps ait manqué pour traiter à fond certains problèmes urgents. Il exhorte chacun à transmettre aux responsables le message de la « Déclaration de Paris » et à le mettre en œuvre.

En conclusion, M. GRAMMONT constate que la « Déclaration de Paris » exprime un consensus autour de quelques grandes options :

- L'utilisation et la valorisation des forêts peuvent contribuer au maintien du couvert forestier.

- Une solidarité et une mobilisation accrues sont nécessaires pour mettre en place des financements, renforcer la recherche et la formation, stimuler la communication.

Toutes ces actions, soutenues par une politique internationale, pourront conduire à une stratégie forestière mondiale.